

L'éducation nationale n'est pas à vendre !

Le mardi 12 septembre, jour de grève contre les ordonnances Macron concernant le code du travail, des enseignant-e-s grévistes du 92 se sont retrouvés en assemblée générale.

Pour cette première mobilisation de l'année toutes et tous les présent-e-s faisaient état du même constat : derrière les discours et les affichages de notre ministre Blanquer, la situation des écoles, des collèges et des lycées, en cette rentrée, est catastrophique.

A Nanterre, une école a fait la rentrée sans direction ; il manque d'Atsem, à Gennevilliers comme à Levallois, les ZIL ne sont pas assez nombreux et commencent déjà à pallier les compléments de services et autres missions qui ne sont pas les leurs ; à Colombes, les effectifs explosent et les collègues du collège Gay Lussac sont en grève reconductible. 160 contractuel-le-s ont été recrutés dans notre département, preuve s'il en était besoin que les besoins sont criants mais que l'administration préfère embaucher des personnels plus précaires et non formés.

Dans bien des endroits en-dehors du 92, des collègues ont cessé le travail avant même le jour de la rentrée pour protester contre les perspectives d'une année qui commencerait déjà en rafistolant avec des bouts de ficelle. Ainsi, dans le 93, les enseignants se mobilisent contre la mutation arbitraire d'un collègue (lycée Suger) ou bien d'autres établissements (93, 95, 75, 94, 92...) contre les suppressions de postes aggravées par le non renouvellement des contrats aidés sans que les établissements ne fonctionnent plus, ou bien encore contre les sureffectifs avec des 6e à 31 ou des terminales à 35-36 en éducation prioritaire ou censée l'être. Car non toutes les belles paroles ne suffisent plus : la sortie d'éducation prioritaire de 2014-2015 a eu pour conséquence l'éclatement d'équipes pédagogiques entières et le classement en éducation prioritaire renforcée est pour beaucoup d'établissements une chimère avec des moyens en plus inexistantes. Que dire encore des CP à 12 dont l'existence relève bien de l'annonce mais peu de la réalité à quelques exceptions près pour ne pas trop faire tâche dans le décor ! Nulle part, la rentrée n'a pu se faire sereinement ! Assez de gérer chacun-e dans notre coin le délitement de l'école.

Le 21 septembre, nous avons toutes et tous une bonne raison d'être en grève!

Les ordonnances de Macron nous concernent indirectement : si elles passent, c'est le contrat de travail qui va disparaître et une fois cette première étape franchie, c'est le statut de fonctionnaire qui sera sur la sellette.

Nous serons les prochain-e-s à devenir des salariées offertes à la précarité. Mais avant cela, dès maintenant nous sommes attaqué-e-s avec les suppressions (encore une!) des 120 000 postes de fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, nos salaires toujours gelés et l'augmentation de la CSG programmée pour janvier.



C'est bien parce que nous sommes toutes et tous concerné-e-s que nous devons toutes et tous être mobilisé-e-s le 21 septembre avec l'ensemble des salarié-e-s du privé et du public ! Nous soutenons les collègues en grève reconductible comme à Gay-Lussac ou à Garges-lès-Gonesse (95) au collège Henri Wallon ou qui seront en grève sans attendre le 21 septembre contre les conditions catastrophiques de cette rentrée, en particulier dans nos quartiers populaires.

- Des moyens afin d'en finir avec les sureffectifs
- La titularisation de l'ensemble des personnels précaires des établissements
- Le rétablissement (pour les sortants de 2014-2015) et l'élargissement des zones d'éducation prioritaire
- Le rattrapage de nos salaires à hauteur de l'augmentation du coût de la vie

Et pour en discuter ensemble et réfléchir aux suites à donner, assemblée générale de grévistes à la bourse du travail de Gennevilliers à 9h30.

